



Territoire de Mauriac



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les principales évolutions enregistrées dans l'année.

Elle fait partie de la collection des portraits de territoire qui s'appuie sur trois publications complémentaires :

✓ cette «**synthèse emploi-formation**»

✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi

✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.





DES FORCES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Mauriac se distingue par :

- ✓ une **moindre exposition aux aléas économiques** avec la plus faible concentration de l'emploi (seulement 5% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),
- ✓ une plus **faible proportion de chômeurs de longue durée** (3 DE sur 10),

DES FAIBLESSES

En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Mauriac se distingue par :

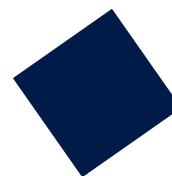
- ✓ une **population totale vieillissante**, avec deux personnes de 60 ans et plus pour un jeune de moins de 20 ans dans la population totale (3 séniors pour 2 jeunes dans le Cantal) et un faible taux d'activité des séniors (51 actifs sur 100 personnes de 50 à 64 ans contre 55 dans le département),
- ✓ une **faible attractivité du territoire** en tant que lieu de résidence (apport migratoire négatif) et un solde migratoire des jeunes particulièrement déficitaire,
- ✓ une **moindre adaptabilité des actifs aux changements** liée à leur niveau de diplôme (60 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés), à leur qualification (près de 2 DE sur 5 sont manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés) et à leur âge (169 DE séniors pour 100 DE jeunes),
- ✓ une **structure de l'emploi potentiellement plus pénalisante** : la faible emprise des services (trois salariés sur dix), la sur-représentation de l'emploi industriel (22%)

- ✓ une **croissance de l'emploi salarié** (+1,3% contre -0,1% dans le Cantal),
- ✓ **des difficultés de recrutement plus faibles** avec 14 offres d'emploi durable pour 100 demandes,
- ✓ une **forte croissance** du nombre d'inscrits en formation initiale (mais qui ne concerne cependant que de faibles volumes).

- et une **part conséquente de l'emploi dans les secteurs fragiles*** (15% contre 11% dans le Cantal),
- ✓ une **moindre qualité de l'emploi offert** à la fois en terme de durabilité (1 offre sur 4) et de qualification (plus de trois offres non qualifiées sur cinq),
- ✓ une **moindre capacité à former ses résidents**, qu'ils soient élèves (un sur six), apprentis (un sur cent) ou stagiaires de la FPC (moins d'un sur deux) et à les occuper (8 actifs sur 10),
- ✓ un **dispositif de formation en alternance** qui reste **moins mobilisé** qu'en moyenne régionale (part d'apprentis et taux de recours aux contrats de professionnalisation plus faibles),
- ✓ une **FPC à destination des personnes privées d'emploi moins souvent destinée à accéder à la qualification** ou à progresser en niveau de formation/qualification,
- ✓ des **formations initiales peu recherchées** (taux d'attractivité de 78%, inférieur de 50 points à la valeur régionale).

DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le territoire mauriacois, plus de 4 emplois sur 10 relèvent de la sphère présentielle**. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du domaine public, même si elle est moins présente comparé à la moyenne départementale.
- ✓ La part des **formés sur des niveaux 5** est de 16 points inférieure à la moyenne régionale en FI et de 12 points en FPC.
- ✓ La **formation initiale** à Mauriac se distingue par la sous-représentation de la spécialité sanitaire et sociale et par le poids supérieur du domaine technico-professionnel des **services**.
- ✓ Par contre, la proportion **des entrants en FPC** dans ce même domaine est **faible** comparativement à la moyenne régionale (moins d'1 stagiaire sur 4). La FPC, par ailleurs sur-représentée à Mauriac dans le domaine du **développement personnel**.



* : 3 secteurs importants ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2005-2010 (cf. définitions en dernière page).

** : La sphère présentielle groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.





POPULATION, ACTIFS

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Indice de vieillissement	200	154	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	28 %	27 %	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	- 0,8 %	+ 0,5 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	- 30,3 %	- 13,8 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des foyers imposables	39,6 %	44,4 %	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des seniors	51 %	55 %	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	60	94	<i>Adaptabilité de la population active</i>



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	58 %	64 %	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	+ 1,3 %	- 0,1 %	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère prérentielle (hors dom. pub.)	46 %	46 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	26 %	30 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	15 %	11 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	22 %	16 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	30 %	36 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	5 %	14 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	79 %	91 %	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Evolution DEFM	+ 11%	+ 10%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	1,8	1,7	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	169	138	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	31 %	37 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	39 %	28 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	- 3%	- 4%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	25 %	39 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	61 %	41 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	14	21	<i>Difficultés de recrutement</i>

LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence
xx : situation plus favorable
xx : situation moins favorable
 xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Sources dans l'encadré en dernière page

FORMATION INITIALE

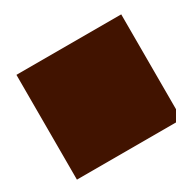
	Territoire	Région	Une mesure de...
Evolution*	10,5 %	- 0,1 %	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Part du domaine technico-professionnel des services*	72 %	51 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part des apprentis	10 %	25 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du niveau V*	11 %	27 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux d'attractivité*	78 %	128 %	<i>Adéquation demande / offre de formation</i>
Part élèves résidents formés sur le territoire*	17 %	64 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part apprentis résidents formés sur le territoire*	1 %	41 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	4 %	6 %	<i>Nature des besoins en formation</i>

* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales

FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Territoire	Région	Une mesure de...
Part du domaine technico-pro. des services*	24 %	30 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du développement personnel*	68 %	51 %	<i>Besoins en formation d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes ou qualifiantes*	23 %	33 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part du niveau V en formation certif. ou qualif.*	31 %	43 %	<i>Accès à un premier niveau de qualification</i>
Part des entrants en FPC certifiante/qualifiante visant à augmenter leur niveau de formation*	19 %	34 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part résidents formés sur le territoire*	44 %	65 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	4 %	7 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux de recours aux contrats de pro°	0,2 %	0,6 %	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales - ° : part des contrats de professionnalisation dans les effectifs salariés

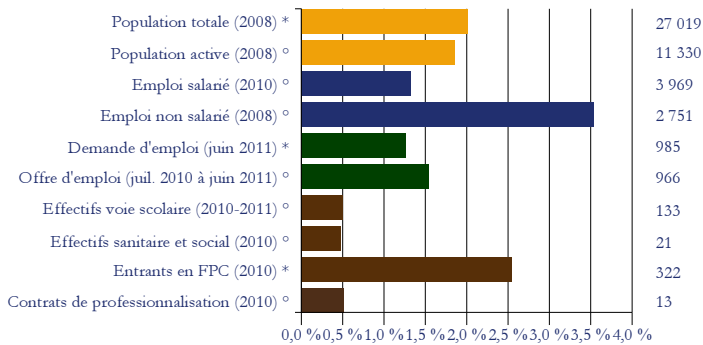




Avec plus de 27 000 habitants au 1^{er} janvier 2008, **Mauriac** est le **14^{ème} territoire auvergnat** sur 14 pour sa population et pèse 2% du total régional. Le poids est du même ordre pour la population active.

Le territoire présente par contre quelques **spécificités**.

Le poids du territoire dans la région



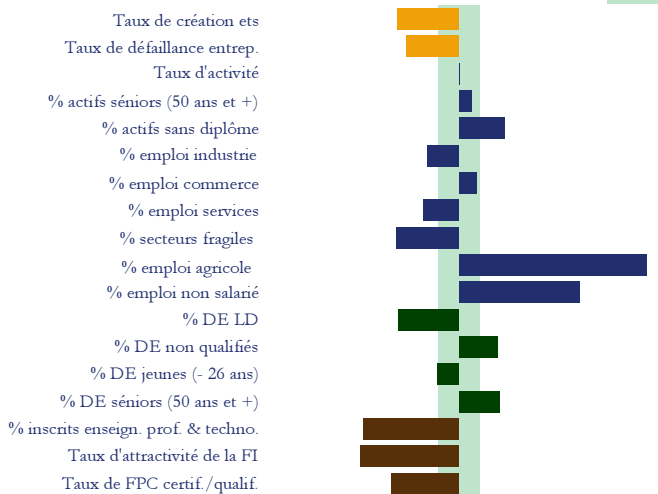
* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en dernière page

Ainsi, l'emploi non salarié est sur-représenté (2 750 actifs, 3,5%), témoin du poids de l'agriculture sur ce territoire (15% versus 6% en Auvergne). Le territoire de Mauriac excède son poids moyen pour la FPC des personnes privées d'emploi (322 entrants soit 2,5% du total régional).

Sur toutes les autres dimensions, Mauriac présente une sous-représentation : sur l'emploi salarié (moins de 4 000 salariés, 1,3% du total régional), sur le marché du travail pour la demande d'emploi (près de 1 000 DE soit 1,3% du total régional) et pour l'offre déposée à Pôle Emploi (966 offres ; 1,5%). Le déficit est encore plus marqué pour les bénéficiaires de contrat de professionnalisation (13 stagiaires, 0,5%), les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (133 élèves, 0,5%) et les effectifs inscrits en formation sanitaire et sociale (21 personnes, 0,5%).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première est une démographie d'entreprise atone avec des taux de défaillance d'entreprises et de création d'établisse-

Les principales spécificités du territoire



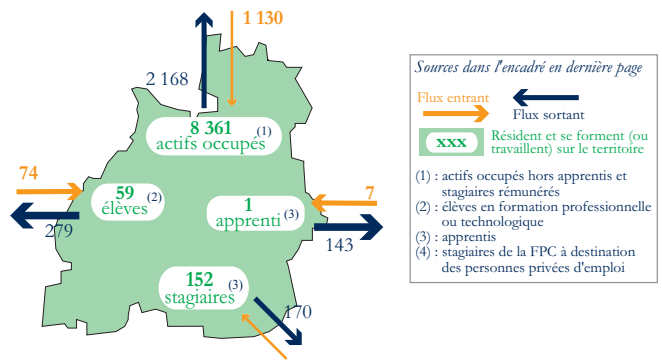
- / + : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en dernière page

ments moins élevés qu'au régional (resp. 0,9% contre 1,1% et 10,4% versus 14,3%). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans le commerce au détriment de l'industrie (22%) et des services (30%). Cette structure de l'emploi se retrouve dans la faible part des secteurs dits fragiles (15% du total contre 21% en Auvergne).

L'examen d'indicateurs tels que la part des sans diplôme, des DE non qualifiés, des DE séniors met en évidence une fragilité spécifique des actifs mauriacois. Concernant la formation, le territoire se caractérise par une orientation professionnelle et technologique moins marquée en formation initiale (en cohérence avec la moindre attractivité des formations de ce domaine) et une offre en FPC moins orientée vers la recherche de certification ou de qualification.

Les mobilités sur le territoire

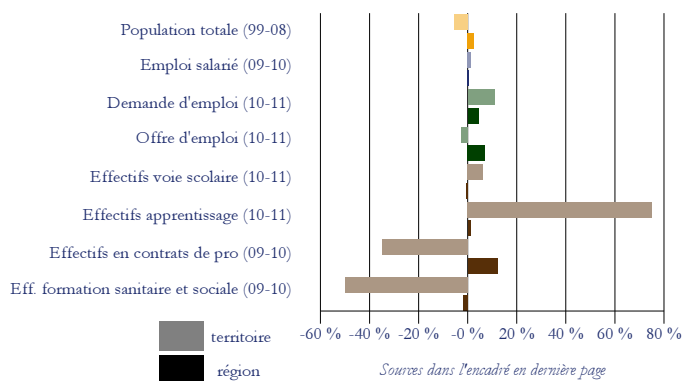


Sources dans l'encadré en dernière page
 Flux entrant (orange) / Flux sortant (bleu)
 XXX Résident et se forme (ou travaille) sur le territoire
 (1) : actifs occupés hors apprentis et stagiaires rémunérés
 (2) : élèves en formation professionnelle ou technologique
 (3) : apprentis
 (4) : stagiaires de la FPC à destination des personnes privées d'emploi

L'analyse des **mobilités géographiques** montre des flux systématiquement déficitaires pour les élèves, les apprentis, les stagiaires de la FPC et les actifs occupés. Le volume de ces flux souligne même que le territoire est le siège de mobilités importantes, de proximité (Aurillac, Saint-Flour...) ou inter-régionales (Limousin...).

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan proche de celui enregistré au régional. Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne la population totale, l'offre et la demande d'emploi ou les effectifs en formation sanitaire et sociale. Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour l'emploi salarié, les effectifs en voie scolaire et en apprentissage.

Les principales évolutions sur le territoire



Sources dans l'encadré en dernière page



POPULATIONS, ACTIFS

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Mauriac se caractérise par :

- ✓ Une **part des foyers fiscaux imposables en progression** de 1,2 point à 39,6% et un revenu fiscal moyen par foyer imposable en hausse de 1,0% (+ 278 €).

- ✓ Une **diminution du nombre d'allocataires** de minima sociaux de 1,4% dans le Cantal (précarité en recul et/ou moindre prise en charge des publics ?)
- ✓ Une **réorientation des minima sociaux** au profit des actifs (+1,4% pour le RSA, l'AAH et l'ASS contre -7,9% pour l'AER, l'AV et l'ASI dans le département).

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Mauriac se caractérise par :

- ✓ Un **tissu économique moins dynamique** avec des créations d'établissements en recul de 1,7% (-3 établissements pour un total de 175 créations).
- ✓ Une **diminution concentrée sur le commerce**, notamment le commerce de détail et la restauration (-9 créations) et sur la **construction** (-7) mais une progression dans les **services divers** (+19 ; +41%), dont les activités scientifiques et techniques (+8) et dans **l'industrie** (+5 créations).

- ✓ Un **emploi qui progresse en moyenne** (+1,3% ; 52 emplois créés), en particulier dans le **commerce** (+47 emplois ; +48 dans le commerce de gros) et **l'administration, santé, social** (+51 emplois ; +30 dans la santé humaine).
- ✓ **Des destructions d'emplois** dans les **services divers** (-19 emplois), **l'industrie** (-24 emplois ; -18 dans la fabrication de meubles) et une quasi stabilité dans la construction (3 emplois détruits).

MARCHÉ DU TRAVAIL

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Mauriac se caractérise par :

- ✓ Une **dégradation de l'offre d'emploi quantitative** (-27 offres ; -2,7%) et **qualitative** (-40% de l'offre durable, -15% de l'offre qualifiée).
- ✓ Un **marché de l'emploi durable en recul significatif dans la construction** (-80 offres), notamment la construction spécialisée et le génie civil, les services (-36 offres) et le commerce (-32 offres dont -18 dans le commerce de détail).

- ✓ Une **demande d'emploi en progression** significative (+97 DE ; +10,9%), notamment pour les femmes (+13%), les seniors (+22%) et les DE TH (+34%).
- ✓ Une **amélioration de la situation** des DE de longue et de très longue durée (recul de -0% et -4%), des DE peu formés (-6%) et des bénéficiaires du RSA (-15%).
- ✓ Une **amélioration relative** (hausse inférieure à la croissance moyenne) pour les DE jeunes et les DE non qualifiés.

FORMATION INITIALE OU CONTINUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Mauriac se caractérise par :

- ✓ Une **croissance significative des effectifs inscrits en formation initiale** (+10,5%), qui concerne la voie scolaire comme l'apprentissage (+8 et +6 inscrits, +6,4% et +75%).
- ✓ Une **progression des effectifs**, en premier lieu, dans les spécialités du domaine des services (+13%, +12 inscrits) et, dans une moindre mesure, dans celles de la production (+5%, +2 inscrits). La spécialité des transformations chi-

- miques et apparentées est la seule à enregistrer un recul du nombre d'inscrits (fermeture de la section).
- ✓ Des **entrées en contrat de professionnalisation** en recul de 35%.
- ✓ **Des effectifs inscrits en écoles sanitaires et sociales en repli de 50%**, sur la seule formation du territoire (aide-soignant).

SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

DÉFINITIONS

Indice de vieillissement : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

Potentiel de départs à la retraite : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

Taux de migration nette : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

Indice de qualification : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1^{er} cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

Sphère présenteielle : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

Domaine public : regroupe les emplois de la fonction publique.

Part de l'emploi dans les secteurs fragiles : sont considérés comme «fragiles» les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années. Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

Indice de concentration : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et +.

Taux de rotation de la demande d'emploi : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

Part des DE non qualifiés : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

Part des offres durables : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

Part des offres non qualifiées : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

Taux de tension : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

Taux d'attractivité : rapport entre le nombre de candidats (1^{ers} vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

Taux de recours à l'alternance : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

Cartes des mobilités sur le territoire : hormis le cas des actifs occupés (source INSEE - EAR), toutes les mobilités géographiques ne sont pas représentées pour des raisons de disponibilités des données au CARIF OREF. Ainsi, les cartes au lieu de résidence n'intègrent que les flux entre territoires auvergnats alors que sur les cartes au lieu de formation figurent les flux en provenance d'autres régions. Lorsque la mobilité se fait en direction d'un territoire situé en Auvergne mais non connu précisément, le flux n'est pas représentable sur la carte. L'information est néanmoins intégrée dans les tableaux de données.

SOURCES

Population totale : sources INSEE, RP 1999 et EAR

Population active : source INSEE EAR

Minima sociaux : source DREES

Stock et créations d'établissements : source INSEE SIRENE

Stock et défaillances d'entreprises : sources INSEE SIRENE et BODACC

Emploi salarié : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

Demande d'emploi : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

Offre d'emploi : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage : sources Conseil Régional,

DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

Attractivité des formations : source SAIO, Etablissements Publics

Effectifs en formation sanitaire et sociale : source DREES, Enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales

Effectifs en FPC : sources AFPA, ASP, Conseil Régional, DIRECCTE, Pôle Emploi

Contrats en alternance : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



Contact : CARIF OREF Auvergne

16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

Mail : oref@cariforef-auvergne.org

